



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police

Gendarmerie royale du Canada

[GRC.ca](#) > [Renseignements organisationnels](#) > [Publications et guides](#)

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

Exposé sur les résultats, les risques et les changements importants dans les activités, le personnel et les programmes

Sur cette page

- [Introduction](#)
- [Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs](#)
- [Risques et incertitudes](#)
- [Changements importants touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes](#)
- [Annexe A : État des autorisations \(non vérifié\)](#)
- [Annexe B : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant \(non vérifiées\)](#)

▼ Renseignements sur la publication

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la Gendarmerie royale du Canada, 2025

- [ISSN \(Numéro international normalisé des publications en série\) 3111-0126](#)
- Numéro de catalogue PS62-5F-PDF

▼ Liste des acronymes et abréviations

ETP

Équivalents temps plein

G7

GRC

Gendarmerie royale du Canada

RNC

Recettes nettes en vertu d'un crédit

TI

Technologies de l'information

▼ Liste des graphiques

- [Graphique 1 : Faits saillants des résultats financiers du trimestre et de l'exercice à ce jour](#)

▼ Liste des tableaux

- [Tableau 1 : Écart cumulatif des crédits disponibles en 2024-2025 par rapport à 2023-2024](#)
- [Tableau 2 : Dépenses annuelles cumulatives à la fin du trimestre](#)
- [Tableau 3 : Dépenses par article courant à la fin du trimestre](#)
- [Tableau 4 : État des autorisations \(non-vérifié\)](#)
- [Tableau 5 : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant \(non-vérifiées\)](#)

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction, comme l'exige l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et suivant la forme et la manière prescrites par le Conseil du Trésor. Le rapport doit être lu conjointement avec le [Budget principal des dépenses](#) pour l'exercice 2024-2025. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen externe.

1.1 Mandat

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Les responsabilités ministérielles sont énoncées à l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. Le mandat de la GRC comporte plusieurs volets, notamment prévenir la criminalité et mener des enquêtes, maintenir la paix et l'ordre, faire respecter les lois, contribuer à la sécurité nationale, veiller à la sécurité des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des membres de missions étrangères et fournir des services de soutien opérationnel vitaux à d'autres organismes de police et d'exécution de la loi au Canada et à l'étranger.

Pour obtenir un complément d'information sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes de la GRC, veuillez consulter le [Budget principal des dépenses](#) (Partie II du Budget des dépenses) et le Plan ministériel et le Rapport sur les résultats ministériels (Partie III du Budget des dépenses).

1.2 Méthode de présentation

La direction a établi le présent rapport trimestriel suivant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les autorisations de dépenser de la GRC qui lui sont accordées par le Parlement et celles qui sont utilisées par le ministère en conformité avec le Budget principal des dépenses. Le présent rapport trimestriel a été établi à l'aide d'un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins de données financières à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées par la voie de lois portant affectation de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par la voie de lois accordant des pouvoirs de dépenser à des fins déterminées.

La GRC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour l'établissement et la présentation de ses états financiers annuels, qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore établis en fonction d'une comptabilité axée sur les décaissements.

Puisque la GRC est financée au moyen de crédits annuels, toute modification des fonds approuvés par le Parlement influe sur son fonctionnement. La GRC reçoit par ailleurs une partie importante de son financement en recettes nettes en vertu d'un crédit (RNC) via la prestation de services de police aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux communautés des Premières nations et des ententes de partage des coûts conclues avec les provinces et les territoires pour les analyses génétiques effectuées par la GRC. De plus, la GRC détient une autorisation relative aux RNC pour l'administration du régime de pensions de la GRC.

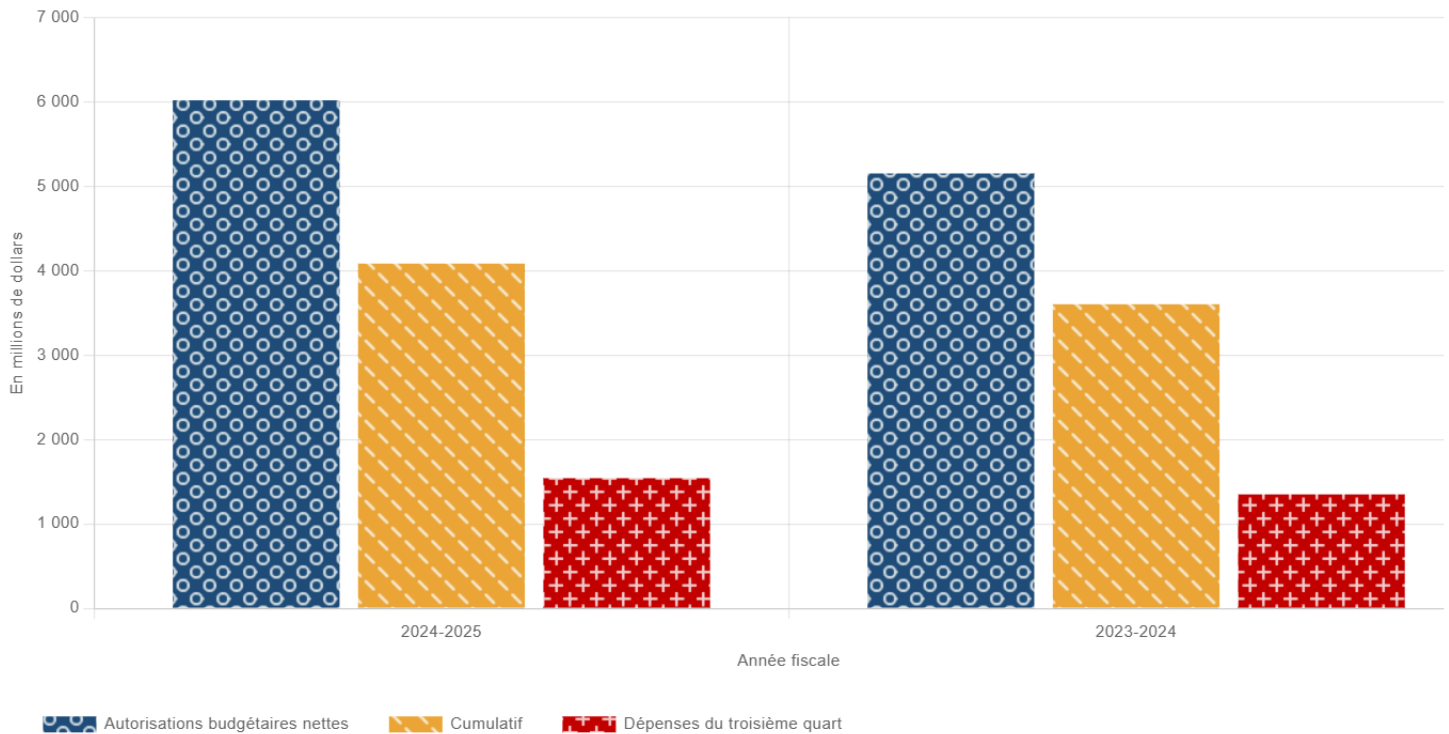
Les autorisations de la GRC sont réparties dans un certain nombre d'enveloppes distinctes avec des sources de fonds variables. Un certain nombre d'affectations à but spécial ont été créées au fil des ans pour gérer différentes initiatives et différents programmes.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La section suivante présente les résultats financiers et des explications pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2024 par rapport au trimestre se terminant le 31 décembre 2023. Le graphique ci-dessous illustre les autorisations budgétaires, les dépenses cumulatives, et les dépenses pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2024. Elle reflète l'ensemble du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement, du crédit 5 – Dépenses en capital, du crédit 10 – Subventions et contributions et du

nouveau crédit 15 – Paiements au titre des prestations d'invalidité et de santé pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que des éléments législatifs.

Graphique 1 : Faits saillants des résultats financiers du trimestre et de l'exercice à ce jour (en millions de dollars)



	2024-2025	2023-2024
Autorisations budgétaires nettes	6 020	5 153
Cumulatif	4 086	3 604
Dépenses du troisième quart	1 543	1 351

2.1 Changements importants aux autorisations

Pour la période se terminant le 31 décembre 2024, le total des autorisations pouvant être utilisées par la GRC s'élevait à 6 020,3 millions de dollars. Ce montant comprend le Budget principal des dépenses de 2024-2025 s'élevant à 4 847,8 millions de dollars, budget supplémentaire des dépenses (B) l'élevant à 721,0 millions de dollars, le report du budget de fonctionnement de l'organisation de 91,6 millions de dollars, le report du budget pour dépenses en capital de 82,9 millions de dollars, 31,4 millions de dollars liés aux ajustements aux autorisations législatives pour le régime d'avantages sociaux des employés des services de police contractuels en raison de l'impact des recettes nettes sur les autorisations de personnels, 207,4 million de dollars liés aux augmentations de compensation, 37,1 millions de dollars liés au matière de rémunération et les produits de la vente de biens de l'État de 1,0 millions de dollars.

Comme il est illustré dans le tableau ci-dessous, le total des autorisations au 31 décembre 2024 a augmenté de 866,9 millions de dollars par rapport au premier trimestre de l'exercice 2023-2024.

Tableau 1 : Écart cumulatif des crédits disponibles en 2024-2025 par rapport à 2023-2024 ¹

À la fin du troisième trimestre (décembre) (en milliers de dollars)	Crédits totaux disponibles		Écart	
	2024-2025	2023-2024	Autorisations	Pourcentage
Dépenses de fonctionnement brutes	6 114 648	5 486 990	627 658	11 %
Moins les recettes nettes en vertu d'un crédit	2 319 279	2 032 365	286 914	14 %
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	3 795 369	3 454 626	340 743	10 %
Crédit 5 – Dépenses en capital	484 668	381 789	102 878	27 %
Crédit 10 – Subventions et contributions	62 279	741 465	(679 185)	-92 %
Crédit 15 – Paiements au titre des prestations d'invalidité et de santé pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que des éléments législatifs brutes	959 293	0	959 293	100 %
Moins les recettes nettes en vertu d'un crédit	0	0	-	100 %
Crédit 15 – Paiements au titre des prestations d'invalidité et de santé pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que des éléments législatifs	959 293	0	959 293	100 %
Total des autorisations de crédits votés	5 301 608	4 577 879	723 729	16 %
Pensions et autres avantages sociaux – membres de la GRC	615 116	483 469	131 647	27 %
Contributions aux régimes d'avantages sociaux (employés de la fonction publique)	97 574	86 334	11 240	13 %
Pensions versées aux termes de la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada	5 000	5 000	-	0 %
Produits de la vente de biens de l'État en vertu de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne	1 020	780	240	31 %
Autorisations législatives	718 711	575 584	143 127	25 %
Autorisations totales	6 020 319	5 153 463	866 856	17 %

¹ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Explication des changements touchant les autorisations votées et législatives

Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement brutes

L'augmentation de 627,7 millions de dollars du crédit 1 de l'organisation par rapport au troisième trimestre de 2023 2024 est principalement attribuable à ce qui suit :

- Augmentation de 359,7 millions de dollars liée aux services de police contractuels.

- Augmentation de 321,1 millions de dollars des rajustements à la rémunération des employés de la fonction publique et des membres de la GRC.
- Augmentation de 36,9 millions de dollars liés à la préparation de la présidence canadienne du G7 en 2025.
- Une augmentation nette de 156,4 millions de dollars liée aux initiatives et aux projets suivants :
 - Augmentation de 26,2 millions de dollars liée à la modernisation de l'infrastructure du réseau numérique.
 - Augmentation de 22,4 millions de dollars pour accroître la protection des personnalités publiques et des institutions démocratiques.
 - Augmentation de 15,7 millions de dollars liés au Programme d'indemnisation pour les armes à feu de style arme d'assaut.
 - Augmentation de 13,6 millions de dollars liés à la lutte contre l'ingérence étrangère.
 - Augmentation de 13,1 millions de dollars pour Excellence du service : Décisions relatives aux prestations d'invalidité et gestion des cas pour les vétérans et les membres de la GRC.
 - Augmentation de 11,9 millions de dollars liés au fonds destinés aux habilitations de sécurité en matière de transport.
 - Augmentation de 6,6 millions de dollars liés à la poursuite des activités à l'appui de la Stratégie canadienne de prévention du passage de clandestins.
 - Augmentation de 5,3 millions de dollars en appui au programme de la GRC pour lutter contre les systèmes d'aéronefs sans équipage.
 - Augmentation de 5,3 millions de dollars en appui au renforcement de la capacité et du leadership du Canada en matière de sanctions (*Loi sur les mesures économiques spéciales*).
 - Augmentation de 4,6 millions de dollars pour soutenir renouvellement du Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances.
 - Augmentation nette de 31,7 millions de dollars pour d'autres initiatives déjà approuvées et de nouvelles initiatives.
- Augmentation de 1,8 millions de dollars du financement lié au report du budget de fonctionnement de l'organisation.

Les augmentations susmentionnées ont été partiellement compensées par :

- Une diminution de 202,8 millions de dollars liée au transfert dans Vote 15, Paiements au titre des prestations de santé au travail et de soins de santé complémentaires des membres de la GRC, qui étaient auparavant inclus au crédit 1.

- Une diminution de 24,1 millions de dollars relative à l'engagement de la GRC par rapport à l'objectif de recentrer les dépenses gouvernementales annoncé dans le budget 2023.
- Une diminution de 21,3 millions de dollars pour les initiatives de modernisation de la sécurité et de la sûreté aériennes.

Recettes nettes en vertu d'un crédit

- L'autorisation relative aux RNC de l'organisation a augmenté de 286,9 millions de dollars dans le Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement brutes en raison d'augmentations salariales prévues aux conventions collectives ainsi que la croissance dans les services de police contractuels.

Crédit 5 – Dépenses en capital brutes

L'augmentation de 102,9 millions de dollars du crédit 5 de l'organisation par rapport au troisième trimestre de 2023-2024 est principalement attribuable à ce qui suit :

- Augmentation de 122,9 millions de dollars liée aux services de police contractuels.
- Augmentation de 7,6 millions de dollars liés à la préparation de la présidence canadienne du G7 en 2025.
- Augmentation de 7,2 millions de dollars du financement lié au report du budget pour dépenses en capital de l'organisation.
- Augmentation nette de 2,2 millions de dollars pour d'autres initiatives déjà approuvées et de nouvelles initiatives.

Les augmentations susmentionnées ont été partiellement compensées par :

- Diminution de 20,8 millions de dollars du financement pour les biens immobiliers et les biens mobiliers, à la suite d'un report visant à remédier aux retards dans la chaîne d'approvisionnement.
- Diminution de 8,0 millions de dollars pour appuyer l'initiative de renouvellement des radios de l'Ontario, du Québec et de la région de la capitale nationale.
- Diminution de 4,5 millions de dollars pour stabiliser et renforcer les opérations principales de la GRC.
- Diminution de 3,7 millions de dollars pour la mise en œuvre du projet de gestion de l'information et de technologie de l'information de la Solution nationale en matière de cybercriminalité.

Crédit 10 – Subventions et contributions

La diminution de 679,2 millions de dollars du crédit 10 de l'organisation par rapport au troisième trimestre de 2023-2024 est principalement attribuable à ce qui suit :

- Diminution de 636,2 millions de dollars par rapport au transfert de l'ancienne subvention pour indemniser les membres de la Gendarmerie royale du Canada pour les blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions du crédit 10 au nouveau crédit 15 – Santé et invalidité.
- Diminution de 43,0 millions de dollars pour le Programme d'indemnisation pour les armes à feu.

Crédit 15 – Paiements au titre des prestations d'invalidité et de santé pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que des éléments législatifs

Pour l'exercice 2024-2025, un nouveau crédit a été créé afin de regrouper toutes les dépenses liées aux prestations d'invalidité et de santé des membres dans un seul crédit et d'améliorer la transparence en ce qui concerne les coûts des services de police. Il est important de noter qu'il n'y a aucun changement dans le niveau de service ou le modèle de prestation de services en ce qui concerne ces dépenses.

Les autorisations du crédit 15 ont été établies à 959,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2024-2025, alors qu'aucune autorisation n'avait été accordée au cours des exercices précédents, en raison des facteurs suivants :

- Augmentation de 749,3 millions de dollars par rapport à l'ancienne subvention visant à indemniser les membres de la Gendarmerie royale du Canada pour les blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions, qui étaient auparavant inclus au crédit 10.
- Augmentation de 202,8 millions de dollars pour les prestations de santé au travail et de soins de santé complémentaires des membres de la GRC, qui étaient auparavant inclus au crédit 1.
- Augmentation de 7,2 millions liée aux autorisations de santé pour des initiatives récemment approuvées.

Autorisations législatives

L'augmentation de 143,1 millions de dollars des autorisations législatives de l'organisation par rapport au troisième trimestre de 2023-2024 est principalement attribuable à ce qui suit :

- Augmentation de 111,0 millions liée aux services de police contractuels.
- Augmentation de 19,2 millions de dollars du régime d'avantages sociaux des employés de la fonction publique et des membres de la GRC en raison de nouvelles initiatives et des initiatives déjà approuvées.
- Augmentation de 18,2 millions de dollars liée aux rajustements à la rémunération des employés de la fonction publique et des membres de la GRC.

- Diminution de 5,5 millions de dollars en raison de changements à l'attribution des coûts liés aux prestations des membres de la GRC et des employés de la fonction publique, ainsi que de la mise à jour de leurs taux respectifs.
- Augmentation de 0,2 million de dollars liée aux produits de la vente de biens de l'État en vertu de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne*.

Explication des écarts importants par rapport aux dépenses de l'année précédente

Tel que l'illustre le tableau 2 ci-dessous, le total des dépenses cumulatives pour la période se terminant le 31 décembre 2024 a augmenté d'environ 481,5 millions de dollars (ou 13 %) par rapport à l'exercice précédent. Tel que l'illustre le tableau 3, les dépenses budgétaires brutes de la GRC ont augmenté de 696,6 millions de dollars (ou 14 %) par rapport à la même période. L'augmentation des dépenses budgétaires brutes a été en partie compensée par l'augmentation des recettes perçues de 215,1 millions de dollars au troisième trimestre, qui est attribuable à la fois au calendrier de recouvrement et à l'augmentation des coûts facturés aux partenaires des services de police contractuels par rapport à l'année précédente.

Tableau 2 : Dépenses annuelles cumulatives à la fin du trimestre (en milliers de dollars) ¹

Dépenses le trimestre terminé le 31 décembre, 2024	2024-2025	2023-2024	Écart entre les autorisations	Pourcentage
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	2 744 688	2 602 089	142 599	5 %
Crédit 5 - Dépenses en capital	198 088	186 704	11 384	6 %
Crédit 10 - Subventions et contributions	3 797	438 385	(434 588)	-99 %
Crédit 15 - Paiements au titre des prestations d'invalidité et de santé pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que des éléments législatifs brutes	714 348	-	714 348	100 %
Autorisations législatives budgétaires	424 603	376 856	47 747	13 %
Dépenses totales	4 085 524	3 604 034	481 490	13%

¹ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

L'augmentation des dépenses budgétaires nettes (481,5 millions de dollars) est attribuable aux paiements versés à Anciens Combattants Canada pour les membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions. Il y a eu une augmentation nette par rapport à l'année dernière de 145,2 millions de dollars liées à l'augmentation des coûts du personnel et du régime d'avantages sociaux des employés associés, en raison de l'augmentation des ETP et de la ratification de nouvelles conventions collectives. L'augmentations des dépenses en capital sont liées au

calendrier prévu des dépenses et étapes pour de divers projets et l'augmentation de dépenses liées à l'acquisition de véhicules par rapport à l'année précédente.

Enfin, de nombreux articles courants ont connu d'importantes augmentations des coûts d'un exercice à l'autre, principalement en raison des causes identifiées ci-dessus, ainsi que le prix des biens et des services.

L'augmentation des dépenses budgétaires ont été partiellement compensées par une augmentation des recouvrements des recettes en raison du calendrier de facturation et de recouvrement auprès des partenaires des services de police contractuels (215,1 millions de dollars).

Tableau 3 : Dépenses par article courant à la fin du trimestre (en milliers de dollars) ^{1 2}

Article courant	2024-2025	2023-2024	Écart	Pourcentage
Personnel	4 324 776	3 276 920	1 047 856	32 %
Transports et communications	224 339	196 852	27 487	14 %
Information	2 881	3 035	(154)	-5 %
Services professionnels et spéciaux	518 332	480 980	37 352	8 %
Location	98 963	120 040	(21 077)	-18 %
Achat de services de réparation et d'entretien	78 715	73 432	5 283	7 %
Services publics fournitures et approvisionnements	138 418	128 910	9 508	7 %
Acquisition de terrains de bâtiments et ouvrages	45 699	51 831	(6 132)	-12 %
Acquisition de machines et de matériel	215 564	179 309	36 255	20 %
Paiements de transfert	5 478	440 439	(434 961)	-99 %
Frais de la dette publique	383	411	(28)	-7 %
Autres subventions et paiements	67 954	72 743	(4 789)	-7 %
Dépenses budgétaires brutes totales	5 721 502	5 024 902	696 600	14 %
Moins : Recettes et autres réductions	1 635 978	1 420 868	215 110	15 %
Dépenses budgétaires nettes totales	4 085 524	3 604 034	481 490	13%

¹ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

² Il n'y a pas de corrélation directe entre les dépenses totales et les tendances en matière de recettes, puisque les dépenses tiennent compte de l'ensemble de la GRC, et les recettes sont principalement liées aux activités des services de police contractuels.

Analyse des dépenses par article courant

Personnel

L'augmentation des dépenses de 1 048,0 millions de dollars (ou 32 %) est attribuable principalement à la création du nouveau crédit 15 – Santé et invalidité en raison de transfère des dépenses sous le nouveau crédit dans l'article courant de personnel qui auparavant était inclus au crédit 10.

De plus, il y a une augmentation d'un exercice à l'autre des ETP en raison d'initiatives nouvellement approuvées et de dépenses salariales plus élevées pour les membres réguliers et les fonctionnaires à la suite de la ratification de diverses conventions collectives en résulte une augmentation d'un exercice à l'autre des dépenses de personnel, y compris les dépenses liées au régime d'avantages sociaux des employés et les salaires rétroactifs de l'année précédente, jusqu'au premier trimestre de l'exercice 2024-2025 par rapport à 2023-2024.

Transports et communications

L'augmentation des dépenses de 27,5 millions de dollars (ou 14 %) est principalement liée à l'augmentation des dépenses de réinstallation et des dépenses de déplacement opérationnelle au sein des Services de police contractuels et autochtones et la police fédérale, ainsi qu'à une augmentation des frais de services de télécommunication.

Services professionnels et spéciaux

L'augmentation des dépenses de 37,3 millions (ou 8 %) est principalement liée à l'augmentation des frais de services juridiques ainsi qu'une augmentation des frais de consultation et la formation et les services de protections à l'appui du fonctionnement et les activités de la GRC.

Locations

La diminution des dépenses de 21,1 millions de dollars (ou 18 %) est principalement liée au calendrier de paiement pour la location de matériel de communication numérique pour le système de radiocommunications des premiers répondants de l'Alberta a payé par rapport à l'année précédente. Ces diminutions ont été partiellement compensé par des augmentations de frais d'entretiens et de licence.

Acquisitions de terrain, de bâtiments et d'ouvrages

La diminution des dépenses de 6,1 millions de dollars (ou 12 %) est principalement liée à une baisse de projets de construction liée à des retards dans les échéanciers de construction en raison de catastrophes naturelles.

Acquisition de machines et de matériel

L'augmentation des dépenses de 36,2 millions (ou 20 %) est principalement due au calendrier d'acquisition de véhicules et de logiciels, ainsi que d'équipements radio et d'équipement lié aux armes à feu, par rapport à l'exercice précédent, partiellement compensé par des diminutions au chapitre des acquisitions de matériel informatique.

Paiements de transfert

La diminution des dépenses de 435,0 millions de dollars (ou 99 %) est attribuable au nouveau crédit 15 – Santé et invalidité, où les fonds destinés à soutenir les membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions ont été transférés du crédit 10 – Subventions et contributions au nouveau crédit.

Recettes et autres réductions

L'augmentation des recettes nettes en vertu d'un crédit de 215,1 millions de dollars (ou 15 %) est liée au calendrier de facturation et de recouvrement des recettes auprès des partenaires des services de police contractuels et des ententes sur les analyses biologiques par rapport à l'année précédente.

3. Risques et incertitudes

La GRC a effectué une analyse de l'environnement relativement au profil de risque organisationnel de 2025-2028. Entre-temps, les cinq risques auxquels on avait attribué la cote de risque élevé dans le Profil de risque de l'organisation de 2021-2024, continuent d'orienter les décisions de financement comme suit :

Recrutement, maintien en poste et modernisation des compétences

Risque que la GRC ne soit pas en mesure d'attirer et de maintenir en poste un effectif possédant les compétences, les attributs, les caractéristiques et les attitudes nécessaires pour réprimer les crimes de demain.

Accroître les engagements

Risque que les engagements de la GRC continuent de prendre de l'ampleur sans que l'organisation dispose de ressources suffisantes, ce qui nuira à sa capacité de réaliser ses priorités et de fournir les services de base.

Infrastructure et systèmes de la technologie de l'information (TI)

Risque que l'infrastructure, les systèmes et les applications de la TI de la GRC répondent de moins en moins aux besoins administratifs et opérationnels de l'organisation.

Technologie

Risque que la GRC ne dispose pas des technologies nécessaires pour s'adapter efficacement à la nature changeante de la criminalité.

Mieux-être des employés

Optimiser les occasions de favoriser le mieux-être des employés et de soutenir adéquatement ses employés qui vivent du stress ou des traumatismes ou qui subissent des blessures graves en raison de la nature et des circonstances du travail policier.

Les autres risques suivants figurent dans le Profil de risque de l'organisation : prise de décisions stratégiques; résistance à la transformation; et échange de renseignement et d'information.

De plus, la nature opérationnelle de la GRC est touchée par les augmentations inflationnistes du coût des biens et des services, et en raison de la taille de la GRC, ces types d'augmentations ont des répercussions importantes sur les dépenses.

La surveillance trimestrielle de l'ensemble des risques organisationnels relevés et des mesures d'atténuation connexes est en cours.

4. Changements importants touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Le 12 novembre, le sous-commissaire Bryan Larkin deviendra le sous-commissaire supérieur de la GRC.

Annexe A : État des autorisations (non vérifié)

Tableau 4 : État des autorisations (non-vérifié) (en milliers de dollars)

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ¹	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ¹	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses brutes de fonctionnement	6 114 648	1 692 804	4 380 682	5 486 990	1 512 493	4 023 012
Moins : Recettes nettes en vertu d'un crédit	2 319 279	568 989	1 635 994	2 032 365	513 605	1 420 923
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	3 795 369	1 123 815	2 744 688	3 454 626	998 888	2 602 089
Crédit 5 - Dépenses en capital	484 668	74 442	198 088	381 789	80 050	186 704
Autorisations budgétaires totales	6 020 319	1 543 038	4 085 524	5 153 463	1 350 672	3 604 034

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ¹	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ¹	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 10 - Subventions et contributions	62 279	1 618	3 797	741 465	146 423	438 385
Crédit 15 - Paiements liés aux prestations d'invalidité et soins de santé pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada	959 293	190 799	714 348	0	0	0
Autorisations votées	5 301 608	1 390 674	3 660 921	4 577 879	1 225 361	3 227 178
Pensions et autres prestations des employés - Membres de la GRC	615 116	132 648	365 015	483 469	103 738	311 705
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés (fonctionnaires)	97 574	19 084	57 250	86 334	20 884	62 650
Pensions aux termes de la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada	5 000	542	1 681	5 000	661	2 053
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	0	2	15	0	26	54
Produits de la vente des biens de l'État en vertu de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne	1 020	88	642	780	2	394
Montants adjugés par une cour	0	0	0	0	0	0
Autorisations législatives	718 711	152 364	424 603	575 584	125 311	376 856
Autorisations budgétaires totales	6 020 319	1 543 038	4 085 524	5 153 463	1 350 672	3 604 034

¹ N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre et les autorisations législatives visant le produit de la vente des biens excédentaires de l'État.

Annexe B : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées)

Tableau 5 : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non-vérifiées) (en milliers de dollars)

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	5 934 324	1 577 378	4 324 776	4 405 064	1 202 999	3 276 920
Transports et communications	276 536	79 171	224 339	255 018	71 315	196 852
Information	4 904	185	2 881	4 366	1 189	3 035
Services professionnels et spéciaux	718 580	194 686	518 332	624 501	177 173	480 980
Location	190 370	38 565	98 963	167 827	58 821	120 040
Achat de services de réparation et d'entretien	156 364	29 235	78 715	132 057	29 102	73 432
Services publics, fournitures et approvisionnements	207 969	49 889	138 418	185 303	46 341	128 910
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	175 386	19 809	45 699	135 364	20 374	51 831
Acquisition de machines et de matériel	420 942	92 169	215 564	355 964	74 539	179 309
Paiements de transfert	67 279	2 160	5 478	746 465	147 084	440 439
Frais de la dette publique	1 622	128	383	1 360	137	411
Autres subventions et paiements	185 322	28 649	67 954	172 538	35 175	72 743
Dépenses budgétaires brutes totales	8 339 598	2 112 024	5 721 502	7 185 828	1 864 249	5 024 902
Moins les revenus affectés aux dépenses	0	0	0	0	0	0
Recettes nettes en vertu d'un crédit	2 319 279	568 986	1 635 978	2 032 365	513 577	1 420 868
Dépenses budgétaires nettes totales	6 020 319	1 543 038	4 085 524	5 153 463	1 350 672	3 604 034

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Total des revenus affectés aux dépenses	2 319 279	568 986	1 635 978	2 032 365	513 577	1 420 868
Dépenses budgétaires nettes totales	6 020 319	1 543 038	4 085 524	5 153 463	1 350 672	3 604 034

Date de modification :

2025-02-28